

Plan canicule



Dans le cadre de la mise en ?uvre du dispositif d'alerte en prévision des fortes chaleurs, les personnes isolées (âgées ou handicapées) sont invitées à se faire connaître auprès des services municipaux. De même, tout concitoyen ayant connaissance d'une situation d'isolement est prié d'en informer les services municipaux.